

SIPAC

BUREAU SYNDICAL DU 19 AVRIL 2007

L'an deux mille sept,

Le 19 avril le bureau légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 00 en session ordinaire à la salle des associations de Gasville Oisème, sous la présidence de Monsieur Gérard CORNU, Président.

*Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Jaulneau, Lochon, Catel, Gautier Bernard, Gauthier Guy, Goimbault, Lebaille, Soulet, Gigon
Formant la majorité des membres en exercice.*

Excusés : MM. Valor, Guéret, Verger (conseil régional)

Assistait également à la réunion : M. Samuel Jeuland (conseil général)

Monsieur François Catel a été élu secrétaire de séance.

t Points sur le contrat de pays départemental

Monsieur Le Président du Conseil Général présente aux membres du bureau et aux présidents de communautés de communes le nouveau dispositif du conseil général en matière de contrats de pays. Ce document est disponible auprès du Pays Chartrain.

Il prévoit désormais une contractualisation avec les communautés de communes et non les communes avec une enveloppe de 6 millions d'euros sur 4 ans.

t Validation des projets contrat de pays départemental

^a Monsieur Le Président présente les dossiers relatifs au contrat de pays départemental, à savoir :

- Un dossier d'aménagement du parking du départ du canal Louis XIV et de réhabilitation d'un lavoir pour la commune de Pontgouin pour un montant de travaux de 14 341,53 euros HT, soit une subvention de **7 170 euros**. Ce projet est identifié dans l'avenant 2005 du contrat de pays départemental, ligne fonds d'initiative communal,
- Un dossier d'aménagement des abords de l'église pour la commune de Luplanté pour un montant de travaux de 20 987, 50 euros HT, soit une subvention de **7 500 euros**. Ce projet est identifié dans l'avenant 2004 du contrat de pays départemental, ligne fonds d'initiative communal,
- Un dossier de signalisation pour la commune de Thivars pour un montant de travaux de 3 620,28 euros HT, soit une subvention plafond de **1 682 euros**. Ce projet est identifié dans le cadre de l'avenant 2005 du contrat de pays départemental, ligne fonds d'initiative communal.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci dessus relatifs au contrat de pays départemental du pays Chartrain,
- Charge Monsieur Le Président de les transmettre au Département
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

t Programmation CDDR 2007

^a Monsieur Le Président présente les dossiers relatifs au contrat de pays départemental dans le cadre de la programmation 2007, à savoir :

- Un dossier de réfection du bardage d'un gymnase pour la commune de Courville sur Eure pour un montant de travaux de 223 300 euros HT, soit une subvention de **66 990 euros**,
- Un dossier de destruction d'un point noir paysager pour la commune d'Épernon pour un montant de travaux de 175 000 euros HT, soit une subvention de **87 500 euros**,
- Un dossier pour le financement de l'animation ORAC pour un montant de subvention de **7 500 euros**,
- Un dossier d'aménagement d'une carrière extérieure pour la communauté de communes du Val de l'Eure pour un montant de 37 000 euros HT, soit une subvention de **11 100 euros**,
- Un dossier d'aménagement d'une rampe d'accès pour handicapés à la mairie pour la commune d'Houville La Branche pour un montant de 9 600 euros HT, soit une subvention de **4 800 euros**,
- Un dossier de restauration du mur du cimetière communal (2^{ème} tranche) pour la commune de Yermenonville pour un montant de 3092,36 euros HT, soit une subvention de **1 546 euros**,
- Un dossier d'aménagement et paysagement d'une entrée de bourg pour la commune de Brechamps pour un montant de 5 000 euros HT, soit une subvention de **2 500 euros**.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci dessus relatifs aux contrats de pays départemental du pays Chartrain,
- Charge Monsieur Le Président de les transmettre au Département
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

t Validation des dossiers ORAC

^a Monsieur Le Président soumet aux membres du Bureau Syndical les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage, à savoir :

- Un dossier de mise aux normes d'un laboratoire pour un charcutier traiteur sur la commune de Maintenon pour l'entreprise Pieau. Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **10 000 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT,
- Un dossier d'achat d'une caméra thermique et son logiciel d'utilisation pour une entreprise de Maintenance sur la commune d'Ermenonville la Petite pour l'entreprise Morvan. Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **6 270 euros sur fonds Etat** pour une dépense subventionnable de 20 900 euros HT,
- Un dossier d'achat de matériels pour une entreprise de couverture sur la commune d'Illiers Combray pour l'entreprise Baziret. Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **5 079 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 16 932,66 euros HT,
- Un dossier d'aménagement du local professionnel pour une entreprise d'ébénisterie sur la commune de Lormaye pour l'entreprise Robin. Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **10 000 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT,
- Un dossier de reprise de matériel pour une entreprise de Maintenance sur la commune de Jouy pour l'entreprise RPB Maintenance. Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **10 000 euros sur fonds Etat** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT,
- Un dossier d'agrandissement d'une boutique pour une boulangerie sur la commune de Courville sur Eure pour l'entreprise Chaillou. Le montant de la subvention proposée par le comité de

pilotage ORAC est de **10 000 euros sur fonds Etat** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT,

- Un dossier de reprise de matériel pour une entreprise de métallerie sur la commune de Dammarie pour l'entreprise Salle Métallerie. Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **7 143 euros sur fonds Etat** pour une dépense subventionnable de 23 810 euros HT,
- Un dossier de travaux d'électricité et d'achat de matériels portatifs pour une entreprise de charpente sur la commune de Clévilliers pour l'entreprise Sarl Méga - charpente. Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **5 441 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 18 137,14 euros HT.
- Un dossier de travaux de rénovation pour un bar sur la commune de Courville sur Eure pour l'entreprise « Le Chiquito ». Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **3 210 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 10 701,35 euros HT,
- Un dossier de travaux d'agencement et de rénovation pour un coiffeur sur la commune de Courville sur Eure pour l'entreprise Infini'tiff. Le montant de la subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **10 000 euros sur fonds Etat** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT,

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci dessus
- Charge Monsieur Le Président de les transmettre au Département ou à l'Etat
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

t Plaquette Canal Louis XIV

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de l'année Vauban, le pays chartrain souhaite réaliser une plaquette du canal Louis XIV.

Monsieur Le Président présente deux devis pour 10 000 exemplaires :

- Setael : 2234,65 euros HT
- 1000 Copies : 2180 euros HT

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de réaliser la plaquette du Canal Louis XIV,
- Accepte le devis de l'entreprise SETAEL pour un montant de 2234,65 euros HT,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20H15

Le Président,

Les membres du bureau,